



CAMPAGNE D'HIVER 2019

LES INSCRIPTIONS SONT OBLIGATOIRES POUR TOUTES LES PERSONNES SOUHAITANT BENEFCIER DE L'AIDE DES RESTOS DU CŒUR.

DATES D'INSCRIPTION

- LUNDI 21 OCTOBRE de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h
- MARDI 22 OCTOBRE de 14h à 17h
- MERCREDI 23 OCTOBRE de 14h à 17h

LES PERSONNES NON INSCRITES NE POURRONT ETRE NI INSCRITES NI SERVIES LE 1^{er} JOUR DE LA DISTRIBUTION DE LA CAMPAGNE D'HIVER QUI AURA LIEU :

LE JEUDI 28 NOVEMBRE :

- **13H30 à 15H : secteurs de Tuchan et de Paziols**
- **15h à 16h30 : secteurs de Mouthoumet, Lézignan, Narbonne, Sigean, Port-la-Nouvelle**
- **16H30 à 18h : secteur de Durban**

Les personnes non inscrites se verront proposer par les bénévoles une nouvelle date d'inscription.

Les personnes intéressées devront présenter les documents suivants, selon leur situation :

- Leurs justificatifs de ressources : avis d'impôts **ou** 3 derniers bulletins de salaire, attestations sécurité sociale, C.A.F (prestations familiales)... En cas de non-production de documents significatifs et actualisés, les 3 derniers relevés bancaires seront demandés. Les personnes n'étant pas en mesure de fournir les attestations demandées pourront aussi se connecter au centre, sur leur espace personnel, si elles disposent de leur identifiant et de leur code d'accès.
- Leur livret de famille, pacs ou certificat de concubinage s'il y a lieu
- Leurs dernières quittances de loyer ou leur bail.
- Le jugement de divorce mentionnant les modalités de garde des enfants.
- Les modalités de recouvrement en cas d'endettement



Toute personne adulte vivant dans le foyer et souhaitant être prise en compte, conjoint, concubin, enfant majeur, doit fournir, suivant sa situation, les justificatifs propres le concernant.